

Les APS d'Omnicell au cœur d'un partenariat stratégique avec le CHIV

Par Joëlle Hayek / Au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges (CHIV), un établissement du GHT Hôpitaux Confluence, les armoires à pharmacie sécurisées (APS) d'Omnicell participent à une transformation en profondeur de la gestion des traitements, tout en s'inscrivant dans une stratégie plus large de sécurisation du circuit du médicament. Reportage.

Depuis 2018, le GHT Hôpitaux Confluence mène un projet de sécurisation du circuit du médicament, concrétisé au CHIV par l'installation, en 2021, d'une première APS Omnicell aux urgences adultes. «Les équipes avaient besoin d'un accès sécurisé et tracé aux traitements. L'APS a également permis de transférer une partie du stock de "dépannage" situé en réanimation», explique le Dr Corinne Martin-Muzard, cheffe du service Pharmacie et Stérilisation. Fort de cette première mise en service réussie, le CHIV a installé une seconde APS en février 2024 dans le service des maladies infectieuses et tropicales (SMIT), rénové dans le cadre du projet de réhabilitation de l'hôpital – et désormais modèle pour les rénovations futures. Une troisième armoire sera mise en place aux urgences pédiatriques en mai 2025, avant deux nouvelles installations prévues en réanimation. «Une réflexion est aussi en cours pour une armoire de garde accessible aux cadres de garde en dehors des heures d'ouverture de la PUI», ajoute le Dr Martin-Muzard.

Accès sécurisé et traçabilité

Dès le premier déploiement, Omnicell a accompagné les équipes du CHIV en organisant des formations ciblées à destination des pharmaciens, préparateurs, cadres de santé et IDE. Une interface entre l'APS et le logiciel assurant la gestion des stocks pharmaceutiques a également été mise en place, assurant un fonctionnement optimal et fluide. «L'automatisation des commandes et le suivi des péremptions représentent un gain de temps significatif. Le guidage lumineux des cueillettes et la traçabilité des actes apportent également un réel plus, notamment pour les stupéfiants», constate le Dr Matthieu Bourhis, pharmacien du secteur Médicaments. Au SMIT, l'APS a aussi été interfacée avec la prescription médicale, renforçant encore la sécurisation des soins. «Désormais, les soignants prélèvent, patient par patient, l'ensemble des médicaments prescrits. Ce changement a été bien accepté», témoigne le Dr Émilie



Cazal-Bonnel, pharmacienne impliquée dans le projet. Un travail de sensibilisation fondé sur la méthode du traceur ciblé a toutefois permis d'accompagner cette évolution. «Cela nous a également permis de valoriser les apports de l'APS, en lien avec les exigences de la certification HAS», souligne le Dr Emmanuelle Radideau, pharmacienne et présidente de la COMEDIMS.

Des bénéfices tangibles

Les bénéfices observés sont nombreux : le prélèvement nominatif en lien avec la prescription médicale contribue à renforcer la qualité et la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse du patient, et l'APS permet la mise à disposition des médicaments en dispensation nominative, dont les anti-infectieux, favorisant leur bon usage. En parallèle, l'organisation logistique s'en trouve améliorée. «Le lien entre la PUI et les unités de soins s'est renforcé, les préparateurs étant désormais chargés de la gestion des stocks dans l'APS», précise Émilie Cazal-Bonnel. Sur le plan économique, les résultats sont également encourageants : «Aux urgences adultes, nous avons constaté une baisse des quantités de médicaments commandés sur une période équivalente sans APS», indique Matthieu Bourhis. Deux évaluations, menées auprès des utilisateurs en 2022 et 2024, confirment l'intérêt du dispositif sur le long terme. «Les bénéfices se maintiennent dans le temps. Un retour en arrière est aujourd'hui inenvisageable», affirme Emmanuelle Radideau. Le CHIV prépare désormais un nouveau cap : le déménagement de la PUI en 2027 avec l'installation d'un robot de distribution globale. «Ce projet devra être pensé en cohérence avec le déploiement des APS, afin de maximiser les synergies entre les deux systèmes», conclut Corinne Martin-Muzard. ●